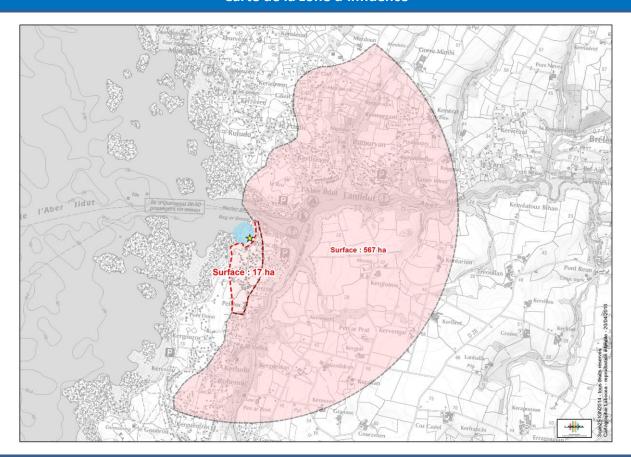




Schéma de la zone de baignade



Carte de la zone d'influence



Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade : Plage de Pors ar Marc'h Commune : Lampaul-Plouarzel Département : Finistère (29)

Région : **Bretagne**Personne responsable de la baignade : **Le Maire**

Période de surveillance sanitaire : du 15 juin au 15 septembre

Heures de surveillance : Baignade non surveillée Fréquentation moyenne journalière : 60 à 80 personnes Mairie de Lampaul-Plouarzel : 02.98.84.01.13

Equipements : poubelles, panneaux d'informations, zone de stationnement, aire de pique-nique

Historique de la qualité de l'eau de baignade					
Qualité de l'eau de baignade au cours des 4 dernières années					
Année	2014	2015	2016	2017	
Classement selon Directive 2006/7/CE	Bonne	Suffisant	Bonne	Bonne	

Liste des épisodes de pollutions au cours des 4 dernières années				
Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction préventive de la baignade	
13/08/2015	Bactériologique	Inconnue	non	
03/08/2017	Bactériologique	Inconnue	non	

Echouage d'algues vertes : Non

Potentiel de prolifération du phytoplancton : pas de sensibilité particulière

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Gestion préventive des pollutions à court terme

Arrêté de fermeture prêt en mairie en cas de :

- Dysfonctionnements majeurs sur le réseau d'assainissement : débordements du poste de relevage de Corsen
- Pluviométrie supérieure à 16 mm/48 h.

Recommandations		
Sources de pollution potentielles ou avérées	Principales recommandations	
Installation d'assainissement non-collectif	Mises à jour du diagnostic de 2010 et mises aux normes des installations	
Lessivage de la voirie en temps de pluie	Opération de communication sur les déjections canines	
Caravanning	Contrôle des installations	
Camping-Car	Camping-Car Mise en place d'un panneau interdisant le stationnement et précisant la localisation de l'aire de camping-car	

Recommandations aux baigneurs

Respectez les interdictions qui pourraient être prononcées en cours de saison par la commune. Evitez de vous baigner après un orage. Méfiez-vous des écoulements sur la plage : Ces rejets peuvent être contaminés.... Le contact prolongé avec ces eaux peut alors présenter un risque sanitaire. Bien qu'ils apparaissent aux yeux des enfants comme un espace de jeu privilégié, apprenez aux petits à les éviter.